



RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA  
RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**UNIVERSITÉ SAAD DAHLEB (BLIDA 1)**

**Institut d'Architecture et d'urbanisme**

Mémoire de Mastère II

Discipline : Architecture

Option : Architecture en Zone Urbaine Littorale (AZUL)

Présenté par :

**OUCHFOUNE Malika**

**Thème :**

**AMÉNAGEMENTS DES FRONTS DE MER  
(CAS DE CHERCHELL)**

**Porteur du master : Dr ICHEBOUBENE YOUCEF**

**Encadré par : Mr TABTI MOHAMED**

**Mme DJERIDANE**

**Année 2016/2017**

## ***Remerciements***

*Je tiens à exprimer ici mon profond respect et ma reconnaissance à Monsieur **TABTI MOHAMED** et Mme **DJERIDANE** mon encadreur et Co encadreur, qui m'ont proposé ce travail de mémoire et qui m'ont encouragé, soutenu et orienté tout au long de ce travail.*

*Je remercie également le président et les membres de jury d'avoir accepté d'examiner mon travail.*

*J'exprime aussi ma reconnaissance aux responsables et fonctionnaires de **BET AMMAM**, l'établissement qui m'a accueilli pour faire mon stage.*

*Ma reconnaissance va à mon père et a toute ma famille qui m'ont encouragé, soutenu au long des années d'études et pendant ce travail.*

## **DÉDICACE**

*Merci Allah de m'avoir donné la capacité de faire ce modeste travail, la patience d'aller jusqu'au bout du rêve et le bonheur de lever les mains vers le ciel et de dire HAMDOULAH.*

*Je dédie cet humble travail à celle qui m'a donné la vie, le symbole de tendresse, qui s'est sacrifié pour mon bonheur et ma réussite, à **ma mère**.*

*À **mon père**, écolier de mon enfance qui était mon ombre durant toute mes années d'études, qui a veillé tout au long de ma vie à m'encourager, me donner de l'aide et à me protéger, que dieu les garde et les protège.*

*À **mes chères frères et sœurs Youcef, Tarek, Sofiane et Amina**.*

*À **mes chères enfants Manel et Yacine**.*

*À toute ma grande famille, ma petite famille et à **mes grands-parents**,  
Je dois dire un grand merci à **mon marie** pour sa présence ponctuelle, ses précieux conseils et sa gentillesse.*

*A toute personne qui a participé de près ou de loin pour l'accomplissement de ce modeste travail.*

## **CONCLUSION GENERALE**

Bien que la conception d'un projet architectural ne peut jamais être conclue nous avons tenté à travers notre intervention de répondre à notre problématique à la lumière des objectifs de l'option.

Nous pouvons affirmer qu'au fil de notre étude, nous avons acquis un ensemble de connaissances sur les villes littorales dans leur contexte en général mais aussi sur le plan architectural et urbanistique en particulier.

Nous avons réalisé qu'un bon projet n'était pas uniquement esthétique mais qu'il devait avant tout s'intégrer judicieusement à son environnement en répondant aux besoins de la ville littorale. Ainsi, à travers cette modeste étude, nous avons essayé de comprendre le fonctionnement de la ville de Cherchell pour intervenir efficacement à travers des projets qui s'intègrent au mieux dans leur environnement immédiat, et qui permettront de donner une meilleure mise en tourisme de l'Algérie à travers ces villes littorales.

# Références Bibliographiques

**Abdellah S. Dirahhou I.** Récupération de front de mer de la vile de Tipaza, Université de Blida, Septembre 2011.

**Bennoui B. Bourennane A.** (PFE d'Ingéniorat) Conception d'un hôtel touristique à Cherchel, Université de Blida, Septembre 2006.

**Belloundja h. Mahjoub A.** (PFE d'Ingéniorat) Valorisation des bains de la reine de Cherchel Université de Blida, Septembre 2012.

**Bengharbia I. Chikoich H.** Intervention dans le centre historique de la vile de Cherchel (ville portuaire) Université de Blida, Année 2015.

**Benzahra K. Mahdjoub Z** Aménagement de la partie ouest de front de mer de Tipaza Université de Blida, Année 2013.

**Frieder Vieweg et Sohn Verlagsgesellschaft mbH**, Les éléments de projet de conception (Neufert). 7ème édition Dunot Paris 1996.

**Jacobo Crauel, Links** Espace publique « promenades », paris.

**Jean - Pierre Augustin– Micheline Cassou- Mounat, Odit** Architecture urbanisme et aménagement en milieu touristique littoral, a o u t 2009

**Mm Robinson et Dolan** Architecture hôtelière et de loisir, le moniteur, 1978, France

**Seiafa S. Zair Z.** Quartier durable à cap rouge à Cherchell, Université de Blida, Septembre 2015.

## Site web

- [Google earth/Google maps/Google image](#)
- [bibliocad.com](#)
- [www.projetetréalisationarchitecturale.com](#)
- [www.lecourrierdel'architecte.com](#)
- [www.bing.com](#)
- [www.wikipedia.com](#)

## Instruments d'urbanisme

- PDAU de Cherchell URBA.B
- POS de Cherchell URBA.B





III.	Aménagements	de	front	de	mer	25
.....						
III.1	Présentation des d'exemples .....					25
Exemple	01	:	Aménagement	du	Front de mer	Saint 25
maxime.....						
Exemple	02	:	Aménagement	de	Besós forum	– 28
Barcelone.....						

### CHAPITRE III : cas d'étude

III	1.1	Présentation	de	cas	31
d'étude.....					
III1	.2	Motivation	de	choix	31
.....					
III.1	.3	Présentation	de	la ville	de 31
Cherchell.....					
		Situation		géographique	31
.....					
		Accessibilité.....	33		
		Détermination de périmètre urbain .....	33		
		Mobilité de la ville .....	34		
III.1	.4	Bref aperçu sur le plan urbanistique de la ville de	35		
Cherchell.....					
III.	1.5	Héritages historiques et culturels de la ville de	39		
Cherchell .....					
		Synthèse.....	41		
III.1	.6	Présentation de la ville sur le plan	42		
naturel.....					
III.1.7		Présentation de la ville sur le plan culturel	44		
.....					
III.1.8		Présentation de la ville sur le plan social.....	44		
Conclusion.....					
Conclusion générale .....					
Bibliographie.....					





## Introduction

La zone littorale est définies comme une bande terrestre et marine, elle présente l'espace le plus sollicité à cause de son climat et sa situation géographique, elle nécessite un aménagement spécifique qui peut se concevoir une réelle prise en compte des impératifs écologiques indispensables.

Les villes littorales comptent parmi les plus importantes villes sur le plan économique ; culturelle ; et sociologique sans oublier le plan urbain ; architectural et naturel avec son climat qu'est différent ; et des matériaux de constructions qui sont spécifiques.

La bande côtière se caractérise par la beauté de ses sites avec la mer l'élément le plus attractif ; et le rôle stratégique dans le processus de développement des villes et des pays grâce à ses particularités paysagères ; socio- économiques ; et ses caractéristiques physiques et climatiques remarquables.

Pour que ses sites conservent toujours son fonctionnement, il faut améliorer la planification et la gestion de son développement et les aménager avec une base scientifique sans oublier les caractéristiques physiques et climatiques.

L'Algérie s'étend sur une bande littorale de 1200 km avec une grande concentration de la population si pour cela , cette bande présente un écosystème fragile constamment menacé de dégradation à cause de la concentration de la population et des activités économiques et des infrastructures le long de cette bande, et on remarque qu'il n'existe aucune politique pour gérer et aménager ses sites , et sa représente le grand problème qui nous a donné les problèmes actuelles des villes littorales algériennes en générales comme la dégradation du cadre bâti , le non attractivité des façades maritimes , et le manque de la relation ville/mer avec le manque de la valeur de ses villes.

## PROBLEMATIQUE

L'organisation interne des agglomérations est différente d'une ville à une autre, en fonction du climat, de la situation géographique et hydrographique, Nombreuses études ont montré que les régions littorales ont été de tous temps les plus convoitées tant pour le développement d'activité purement touristique que pour d'autres activités économiques. Elles étaient qualifiées de laboratoires d'innovation en matière d'architecture et d'urbanisme.

.. Toutefois, vers la fin du 18eme siècle et avec l'avènement de la révolution industrielle, la ville en général sans exclure la ville littorale a perdu son identité; des bâtiments montèrent comme des champignons ,les villes petites ou grandes subissaient des bouleversements notables .Elles sont devenues une sorte de carrefour qui reliait les voies de communication , les lieux de production.....Et celles qui se développaient le plus sont celles situées le long des voies ferrées et des grands ports. Même l'architecture n'avait plus aucun sens, les bâtiments construits avaient tous la même vocation faisant perdre aux villes leurs caractéristiques régionales.

Pour essayer de remédier à la crise de la révolution industrielle avec tous les problèmes qu'elle a engendrés, le mouvement moderne a tenté de se baser sur les besoins types de l'être humain :

Travailler, circuler, se recréer et dormir, conduisant la ville encore une fois à sa perte, donnant lieu à une rupture entre l'architecture et l'urbanisme.

C'est à partir de ce constat que notre option AZUL travaille pour développer une approche qui prend en considération les particularités significatives de la ville littorale dans la manière de penser ,de produire et d'organiser cet espace.

### ❖ **Problématique spécifique :**

Le but de notre travail est de répondre aux exigences de la ville et de trouver des solutions aux problèmes qui se posent dans la région de Cherchell :

- Implantation des projets.
- Appel et apport non négligeable des visiteurs notamment en période estivale.
- Manque de structure d'accueil « hôtellerie ».
- Créer des postes d'emplois et dynamiser l'économie à l'échelle de la ville voire de sa région.

## I- Introduction à la thématique générale :

### I-1 Choix de l'option :

Le littoral Algérien a été depuis l'antiquité l'espace le plus sollicité, son climat et sa géographie, notamment l'ouverture sur le bassin méditerranéen, ont favorisé son corollaire à l'urbanisation, 65% de la population soit plus de 25 millions d'habitants, représentant les deux tiers de la population totale, sont concentrés au nord, en forte proportion dans des grandes villes, sur à peine 4% de territoire national, c'est le cas des grandes villes côtières (Alger, Oran, Annaba, Skikda, Mostaganem, Bejaia).

Notre choix est porté pour l'option « Architecture En Zone Urbaine Littorale » par rapport aux autres options proposées pour les étudiants de la 5eme année Architecture car elle nous permet d'évaluer et d'analyser une zone urbaine littorale donnée à travers des indices et des paramètres existants.

« La mer nous fascine, la mer a toujours présenté à l'homme un mystère abstrait et des horizons à conquérir, une source d'espoirs et d'admiration ». **Christophe COLOMB.**



Figure 1 : exemple des villes littorales (*place des martyres*, [www.algerie-dz.com](http://www.algerie-dz.com))

### I-2 Présentation de l'option

**I.2.1 L'option AZUL :** l'Architecture en Zones Urbaines Littorales s'intéresse au rapport Site/Projet, Cela ne veut pas dire que le projet est relégué au second plan ; au contraire un bon projet dans notre option est celui qui s'intègre judicieusement dans son environnement architectural et urbanistique. Les particularités d'un site donné, doivent être prises en considération dans notre manière de penser, de produire et d'organiser nos espaces de vie.

### I.2.2 Motivation du choix

Notre choix d'intervenir en zones urbaines littorales est motivé par Les particularités si significatives qui distinguent ces zones du reste du territoire. Ces particularités résident d'abord dans les qualités dont Jouissent les villes du littoral sur le plan naturel (*climat doux et Ensoleillé, beaux paysages la mer, les montagnes verdoyantes qui se Baignent dans la mer-, etc.*), sur le plan social (*l'hospitalité des Populations locales, etc.*), sur le plan économique (*très convoitées par nombreux acteurs économiques*) et, sur le plan de la beauté du paysage bâti, où les modèles d'architecture et d'urbanisme.



**Figure 2 : Exemples de projet proposés dans l'option AZUL de mémoire (Abdalah.S/DIRAHOUI.M 2011)**

### I.3 Objectifs de l'option :

Dans ce sens, notre objectif est d'arriver à :

- Identifier la particularité sur le plan architectural et urbanistique.
- Identifier les indicateurs qui ont marqué la production architecturale et urbanistique en zones urbaines littorales.
- La compréhension de cette belle architecture et de ce bel urbanisme d'antan ; et également à l'identification et à l'explication des problèmes que vivent aujourd'hui les villes du littoral en général – petites, moyennes et grandes-, et particulièrement sur le plan architectural et urbanistique. Une meilleure adaptation aux particularités du milieu littoral, dans notre manière de produire et d'organiser l'espace bâti.
- Réflexion dans une démarche de développement durable, ceci pour une meilleure protection et une mise en valeur des potentialités de nos espaces littoraux.
- redonner à ces villes littorales leur image architecturale et urbanistique et, ainsi que la vie agréable dont elles jouissaient autrefois. Décisive, aujourd'hui, que notre pays exprime une volonté pour le développement du tourisme. Décisive également,

aujourd'hui avec l'évolution des modes de vie, des comportements et l'avènement du tourisme de masse, dans notre société

## II.1 Le littoral

**II.1.1 Définition du littoral :** La zone littorale est définie comme une bande terrestre et marine dont la largeur varie en fonction du milieu et des besoins de l'aménagement. Elle correspond rarement à des entités administratives ou de planifications existantes. La proximité de l'eau développe un environnement particulier ; dunes, galets, falaises, estuaires.<sup>1</sup>



Figure 3 : Le littoral marseillais ([www.joxis.free.fr](http://www.joxis.free.fr))

### II.1.2 Les types de littoraux :

**a. Les côtes boueuses :** elles sont composées de Sédiments Inorganique de taille moyenne. Ce type de littoral se rencontre des Régions tropicales Aux zones subarctiques et plus particulièrement en Asie : Chine, Inde Thaïlande, Malaisie, Corée et se trouve sur environ 5 à 10% des littoraux<sup>2</sup>



Figure 4 : Les côtes boueuses ([www.rdv-photos.com](http://www.rdv-photos.com))

<sup>1</sup> Denise, PUMAIN. et al, « littoral ».In : encyclopédie Hypergeo. 2006.[Enligne]. Disponible sur <http://www.hypergeo.eu/spip.php?> [Consulté le 04/12/2016].

<sup>2</sup> S.ETIENNE, et Al, Ecole Pratique Des Hautes-Etudes, Dinard .« UE - Environnement littoral », décembre 2012, P5. [cours PDF]. [Consulté le 24/11/2016].

**b. Les côtes sableuse :** ce sont des zones dont les grains sont comprises entre 0.063 et 2 millimètres. En général les côtes sableuses sont ouvertes aux vagues de vent et leur morphologie est très fragile. Les côtes sableuses représentent entre 10 et 15% du littoral.<sup>3</sup>



Figure5 : Les côtes sableuse ([www.sciencesetavenir.fr](http://www.sciencesetavenir.fr))

**c. Les côtes rocheuses :**

Elles sont généralement hautes et escarpées sans véritable Plage. Les matériaux peuvent être durs d'origines diverses : granite, Basalte, argile, calcaire. Souvent, à la base de la falaise se trouve Un banc rocheux plat et érodé qui peut être nu ou posséder une Couche épaisse de matériaux grossiers). Ces deux derniers types de côtes représentent 75 à 85 % des littoraux<sup>4</sup>



Figure 6 : Les côtes rocheuses ([www.fr.wikipedia.org](http://www.fr.wikipedia.org))

<sup>3</sup> LA ROUSSE, « Littoral ».In : encyclopédie LA ROUSSE [En ligne]. [Consulté le 24/11/2016].

<sup>4</sup> A.OUESLATI, « Recherche De Base pour une Gestion Durable Des Écosystèmes Sensibles Côtiers De La Méditerranée », Felicita Scapini, , 2002, p26.



### d. Les côtes à graviers et galets :

Ces côtes se caractérisent par des débris grossiers Compris entre 2 et 256 millimètres de diamètre. Elles sont Généralement escarpées, irrégulières et abruptes. Elles Sont fréquentes aux moyennes et hautes latitudes Autrefois glaciaires : Nord de l'Europe de l'Ouest, côte Est De l'Amérique du Nord, ainsi que les littoraux les plus au Nord du Pacifique. On les trouve aussi près des falaises Les moins solides érodées par les vagues et le long des Côtes à activité tectonique où les forts courants Transportent des matériaux grossiers sur le littoral.<sup>5</sup>



Figure 7 : le littoral gravier ([www.footage.framepool.com](http://www.footage.framepool.com))

## II.2. La ville littorale

### II.2.1 Présentation de la ville littorale en générale

Les villes littorales sont présentées comme étant la vitrine d'un pays. Et elles sont considérées souvent comme un patrimoine architectural, une superposition de civilisations et un centre d'échange, d'attraction et de pouvoir. Leurs positions de liaison entre la terre et la mer a fait d'elles un laboratoire en termes d'architecture, d'urbanisme.<sup>6</sup>



Figure 8 : exemples des villes littorales -Croatie  
([www.voyages.idioz.fr](http://www.voyages.idioz.fr))

<sup>5</sup> Denise, PUMAIN. et al, « littoral ».In : encyclopédie Hypergeo. 2006.[Enligne]. Disponible sur <http://www.hypergeo.eu/spip.php?> [Consulté le 04/12/2016 recherche des

<sup>6</sup> Azzou s, Bentayb s 2013/2014 –Une meilleur mise en valeur de la façade maritime de la ville d'Ain Benian- université Saad Dahlab Blida

## II.2.2 Présentation de la ville littorale sur le plan urbanistique.

### II.2.2.1.les formes de développement urbains de la ville

#### a. Développement Parallèlement à la mer

C'est le cas le plus courant ; ou la ville se développe parallèlement à la mer qui peut dire tournée vers le principal centre d'attraction qui est **la mer**. (La mer oriente ; les bâtiments, détermine les axes urbains et les angles de vue et permet de créer des ruelles parallèles à la mer).

Cette organisation est pour des raisons climatiques tel que :

Profiter de la ventilation naturelle ; ainsi l'esprit de l'homme d'être en face à la mer.

Aussi le facteur le plus important c'est l'économie ou la mer est un milieu privilégié pour développer des activités économiques (portuaires, touristique ou agricoles).

-généralement les sites plats renforcent ce développement linéaire des villes

La figure suivante présente une ville touristique de la communauté valencienne avec ses grandes tours qui s'installent parallèlement à la mer avec un centre très attractif et dense



Figure 9 : Benidorm Espagne ([www.pss-archi.eu](http://www.pss-archi.eu))

#### b. Développement perpendiculaire à la mer

Certaines villes qui se développent perpendiculairement à la mer se situent sur des sites accidentés, montagneux ou il est difficile à construire à cause de la morphologie du terrain. Les risques naturels qui sont des obstacles existant qui empêche sur le développement de la ville, leur impact fait que cette dernière s'éloigne de la côte et implique de construire sur les hauteurs pour éviter les dégâts.

Source : recherche des étudiants de notre atelier master 01 option AZUL



**Figure 10 : ville perpendiculaire à la mer La rue de la Rambla à Barcelone Espagne  
([www.fr.123rf.com](http://www.fr.123rf.com))**

**c.Développement dans toutes les directions :**

La présence des obstacles oblige la ville de se développer dans un sens ou de changer de direction, ces obstacles sont soit des éléments naturels (les cours d'eau, les montagnes, forêts, rochers) ou artificielles (présence de certaines zones comme les zones militaires, les sites protégés et la présence des terres agricoles).



**Figure 11 : développements Dans toutes directions Ville de Malaga (Espagne)  
([www.magvoyages.com](http://www.magvoyages.com))**

Source : recherche des étudiants de notre atelier master 01 option AZUL

## II.2.2.4 : les vocations des villes littorales

### a. Les villes littorales à vocation touristique

**Introduction :** Le tourisme est souvent une ressource économique locale ; rattaché aux activités de loisirs et à la santé. Les principaux types de tourisme que connaît la ville littorale sont : le tourisme balnéaire, de santé (thermale), culturel et le tourisme vert.

- **Le tourisme balnéaire :** Une ville balnéaire est aménagée en vue d'une activité principale comme le tourisme des bains de mer ; le mode des bains de mer commence à se développer et connaît une nouvelle vigueur après la seconde guerre mondiale et deviennent une destination estivale de choix. Il assure l'attrait d'un grand nombre de population toutes catégories confondues, ainsi qu'un dynamisme économique de la région.<sup>7</sup>



Figure 12 Complexe Corne d'or Tipaza ([www.ici.giddini.com](http://www.ici.giddini.com))

- **Tourisme Culturel :**

Le tourisme culturel vise l'élargissement de l'horizon intellectuel des touristes, il a été considéré toujours comme un marché de croissance ainsi que comme une forme de tourisme de qualité, il assure aussi la préservation du patrimoine architectural et un attrait en toutes saisons.<sup>8</sup>



Figure13 : Photo du parc archéologique de Tipaza ([www.algerie-dz.com](http://www.algerie-dz.com))

- **Tourisme médical et thermal :**

Le tourisme médical est caractérisé par la visite d'établissements médicaux pour raison de santé, ce type de tourisme est durable qui vise à assurer un taux d'occupation constant des établissements médicaux.<sup>9</sup>



Figure 14 : Thalasso thérapie ([www.thalaso-line.com](http://www.thalaso-line.com))

- **Tourisme vert :**

Le tourisme vert vise la préservation du patrimoine naturel et des sites ainsi la découverte de la nature.<sup>10</sup>



Figure

15 : Jardin

d'essai El Hamma ([www.lesechosdalger.com](http://www.lesechosdalger.com))

- **L'effet du tourisme sur l'architecture et l'organisation du bâti**

Le tourisme est souvent une ressource économique locale ; mais il peut générer des effets sur le plan socioculturel, architectural, et urbanistique.

- Le développement rapide des infrastructures d'hébergements.
- La réalisation des routes parallèle à la mer et des chemins pour accéder aux espaces touristiques aménagés à l'extérieur.
- Aménagement des espaces extérieurs tel que les placettes et les jardins pour permettre aux touristes l'exploitation optimale de toute la richesse littorale.

<sup>7</sup>BEAUDET. G, Nadeau. R, CAZELAIS.N. p 94.

8 ; 9,10DRYFEUS -SIGNOLES Catherine : « l'espace touristique », ED BREAL, PARIS 20.

### **b. Les villes littorales à vocation industrielle et commerciale :**

Les villes portuaires sont caractérisées par la présence d'un élément très important c'est le port, il est pour différentes destinations ; port de commerce et d'industrie, port de pêche ; port de plaisance. Leur impact est de donner forme à un paysage sur le plan architectural et urbanistique beaucoup plus commercial et/ou industriel, composé de bâtiments commerciaux et d'aires de stockage entrepôts. <sup>11</sup>

Le port est un point du rivage de la mer, aménagé et équipé pour recevoir, abriter des navires et assurer toutes les opérations de commerce maritime, de pêche et de plaisance. « Ces ports qui créèrent des villes » Chalin

- **Port de commerce et d'industrie :**

Leur impact est de donner forme à un paysage sur le plan architectural et urbanistique beaucoup plus commercial et/ou industriel, composé de bâtiments commerciaux et d'aires de stockage entrepôts. <sup>12</sup>



**Figure 16 : Le port de Barcelone est la principale infrastructure de service et de transport de Catalogne. (www.cruisemapper.com)**

- **Port de pêche :**

Cette activité peut accentuer l'image touristique de certaines villes littorales ; et avoir un impact sur le plan architectural et urbanistique. Car en plus des espaces aménagés pour l'activité de pêche, des espaces de loisirs et de distraction sont également aménagés. <sup>13</sup>



**Figure 17 : Port de pêche d'Azaffoun (vitamine.dz)**

- **Port de plaisance :**

Son rôle est d'offrir un paysage composé d'infrastructures de plaisance, de loisir et de distraction.<sup>14</sup>

**Figure 18 : ports de plaisance Royan (www.cargos.paquebots.com)**



**c.les villes littorales à vocation agricole :**

Les villes littorales à vocation agricoles sont caractérisées par les activités agricoles liées à la présence ou à la proximité de la mer produisent :

- Des paysages particuliers
- Elles ont un rôle structurant dans l'organisation de l'espace construit (élément ordonnateur de croissance de la ville)

Mais cette activité est en voie de déclin à cause de l'empiétement et l'extension tentaculaire urbaine sur les terres agricoles. Par exemples en 30 ans les surfaces agricoles dans les communes du littoral atlantiques ont diminué de 20% au profit des zones urbaines (la baisse a été de 6,8% pour l'ensemble de la métropole)



**Figure 19 : Ile de La Réunion (visage-teking.com)**

<sup>11-14</sup> BEAUDET. G, Nadeau. R, CAZELAIS.N. *L'espace touristique*. Presses de l'Université de Québec : DEWAILLY, Jean-Michel. 1999, p 192. Disponible sur : <http://http://www.persee.fr/doc/>.

### II.2.2.3 Les aménagements urbains spécifiques aux villes littorales :

#### a. L'aménagement des percées :

Les villes littorales se caractérisent par la structure urbaine en particulier l'organisation des voiries et des percées découpant les îlots qui sont faites dans le but :

- D'avoir une échappée visuelle de l'intérieur de la ville vers la mer.
- Régulariser l'écoulement régulier de l'air dans la ville<sup>15</sup>



Figure 20 : L'aménagement des percées Encyclopédie

([www.Dutromso.weebly.com](http://www.Dutromso.weebly.com))

#### b. L'aménagement des espaces publics :

##### • Les terrasses

- Les villes littorales se caractérisent par la présence de terrasses publiques de différents types, couverte ou non couverte, permettant le regroupement, les rencontres et l'échange culturel, comme elles offrent une vue sur la mer.<sup>16</sup>



Figure 21 : aménagement de terrasses publics ([www.ville-thonon.fr](http://www.ville-thonon.fr))



- **Les Esplanades** : C'est une vaste place ouverte parfois attenante à un grand édifice, d'où la vue est dégagée sur le paysage qu'elle domine, elle est alors à la limite de la ville ouverte sur la campagne ou un plan d'eau<sup>17</sup>



Figure 22 : Esplanade de Nice (www.pss-archi.eu)

- **Les promenades** : C'est un espace public réservée aux piétons planté d'arbre disposés généralement en rangées, aménagé en vue de la détente par les rencontres sociales<sup>18</sup>



Figure 23 : Une promenade sur le front de mer de la ville d'Annaba  
(Www. Algérie monde.com)

- **Les placettes** : Est un lieu ouvert non bâtie accessible à tous, elle prend plusieurs formes et différents dimensions.<sup>20</sup>



**Figure 24 : Place de Port Siad Alger. ([www.algerie-dz.com](http://www.algerie-dz.com))**

<sup>15-20</sup> BEAUDET. G, Nadeau. R, CAZELAIS.N. *L'espace touristique*. Presses de l'Université de Québec : DEWAILLY, Jean-Michel. 1999. p 192. Disponible sur : <<http://www.persee.fr/doc/>>.

### II.2.3 Sur le plan architectural :

L'architecture dans les villes littorales diffère des autres architectures (les villes d'intérieures) et ce sur les points suivants :

#### II.2.3.1 La forme de construction :

Le choix d'une forme dynamique inespéré par la mer pour créer une continuité entre la mer et son environnement.



**Figure 25 : Hôtel de ville de Londres ([www.maxicours.com](http://www.maxicours.com))**

La forme architecturale doit être adaptée avec la direction des vents



**Figure 26 : Exemples des formes adaptées avec la direction des vents ([www.les-encyclopedies.com/encarta.html](http://www.les-encyclopedies.com/encarta.html))**

Le traitement de la construction : réaliser des acrotères perforés au sommet des façades des bâtiments pour se protéger au vent, des décrochements pour bénéficier de l'ombre et des terrasses pour profiter de la vue dégagée sur la mer et le soleil, c'est l'impact des facteurs naturels, la mer et l'ensoleillement sur le bâti.).

- Source : - recherche des étudiants de notre atelier master 01 option AZUL  
Encyclopédie Encarta 2009



**Figure 27 : La photo montre les décrochements dans la Volumétrie, Equipement de grande motte, France (www.les-encyclopedies.com/encarta.html)**

On doit choisir aussi la forme du toit et le traitement des terrasses (l'étanchéité) pour Éviter l'impact de la pluie sur le bâtiment.



**Figure 28 : Opéra de Sanday (www.opepa-online.com)**

### **II.2.3.2 les ouvertures :**

L'élément le plus important dans ces sites c'est la mer, alors l'orientation de ces ouverture s'effectue par rapport à cette dernière, on trouve de grande ouvertures ainsi pour contribuer à refroidir les pièces en soirée et profiter de l'ensoleillement, c.à.d. on prend en considération les facteurs naturel et social.

### **II.2.3.3 la couleur :**

On préconise l'utilisation de couleurs claires pour les revêtements extérieurs des bâtiments parce que la couleur extérieure du revêtement a une influence sur la partie du rayonnement solaire incident absorbée par la paroi, plus la couleur est sombre plus la quantité d'énergie absorbée est importante.

- Source : - recherche des étudiants de notre atelier master 01 option AZUL  
-Encyclopédie Encarta 2009



**A-La ville de Hammamet En Tunisie**

**B- SANTORIN –GRECE -OIA**

**Figure 29 : utilisation de deux couleurs le blanc et le bleu (www.archi.com)**

#### **II.2.3.4-choix des matériaux :**

La nature agressive du climat de ces villes défavorise certains matériaux et nécessite des précautions et des techniques à prendre en considération de ces dernières.

On recommande d'utiliser la brique, le béton, les agglomérés d'agréats creux, les panneaux isolés, verre de faible émissivité.... ainsi il faut prendre en considération l'épaisseur de ces matériaux pour assurer la résistance thermique requise c.à.d. La protection solaire induite par le facteur d'enseulement, aussi pour le facteur d'humidité (la détérioration de certains matériaux de construction c.à.d. le fait de corrosion) (f).



**Figure30 : utilisations de verre de faible émissivité**  
([www.archiexpo.fr](http://www.archiexpo.fr))

### II.2.3.5 l'orientation des bâtiments :

Dans la conception d'une construction au bord de mer, il faut prendre en considération la vue vers l'extérieur, les vents, et l'orientation des bâtiments pour mieux profiter les apports solaires, ainsi l'utilisation de combinaison des protections horizontales et des protections verticales pour se protéger de l'ensoleillement (l'ombrage des façades) :

- l'orientation Sud est favorisée : la protection du rayonnement solaire se fait par des éléments horizontaux (auvents, balcons, pergola, brise soleil.....).
- les orientations Est et Sud-est sont recommandées : la protection du rayonnement solaire se fait par la combinaison d'éléments horizontaux et verticaux.

### II.2.4 Sur le plan culturel :

#### a. Les théâtres de verdure :

C'est une construction à ciel ouvert, à l'origine en bois puis en pierre, comprenant une scène, des gradins en forme d'hémicycle généralement adossés à une colline, et ouvrant sur un paysage de mer ou de montagnes.



**Figure 31 : Grèce** ([www.lecongolais.cd](http://www.lecongolais.cd))

- b. **Les villages d'artisanat** : ce sont des chemins avec des magasins artisanaux à

l'intérieur de la ville permettant aux visiteurs d'apprécier les vestiges historiques car la ville est riche de sites archéologiques.



**Figure 32 : Circuit du centre d'Italie** ([www.les-encyclopedies.com/encarta.html](http://www.les-encyclopedies.com/encarta.html))

**c. Les musées :** le musée est un lieu dans lequel sont collectés, conservés et exposés des objets dans un souci d'enseignement et de culture

- Source : - recherche des étudiants de notre atelier master 01 option AZUL  
-Encyclopédie Encarta 2009



**Figure 33 : Musée national de la Marine** ([www.meretmarine.com](http://www.meretmarine.com))

## II.2.5 La ville littorale Algérienne :

Le littoral algérien fait partie du bassin méditerranéen, il est estimé à 1 200 km de côtes, regorgeant des sites naturels magnifiques et également un lieu riche en histoire.

Les villes littorales algériennes ont connu les mêmes problématiques sur les différents plans : urbanistique, architectural, naturel, social et économique).



**Figure 34 : le littoral algérien (mémoire de Cherchell promotion 2010/2011)**

### **II.2.5.1 La particularité sur le plan architectural et urbanistique :**

Après l'indépendance, l'Algérie a connu deux politiques d'aménagement qui ont été appliqués sur le plan urbanistique et architectural.

L'état s'est intéressé aux grandes villes qui sont Alger, Oran et Annaba et quelques villes moyennes comme Skikda, Bejaia et Mostaganem et au détriment les petites villes qui sont restées relativement délaissées, et à l'état de stagnation. Ceci a engendré un déséquilibre sur le plan urbanistique. Les grandes villes ont connu un boom démographique causé par l'attractivité de main d'œuvre, ce qui a poussé l'état à construire d'une façon « anarchique » pour répondre aux besoins de ces grandes villes.



**Figure 35 : La ville d'Oran (www.lematindz.net)**



**Figure 36 : La ville d'Alger (www.lematindz.net)**

Les instruments d'urbanisme (PDAU et POS) ont les mêmes contenus, ils ne prennent pas en considération les particularités des villes littorales, donc on intervient de la même manière que pour les villes intérieures sur le plan architectural et urbanistique.

**ZET :** la majorité des zones d'expansion touristique ont été détournées de leurs vocations initiales, leurs terrains d'assiette ont servi à implanter des lotissements et des coopératives immobilières.



**Figure 37 : La ville de Bejaia (www.lematindz.net)**

### II.2.5.2 Les instruments de l'urbanisme :

L'aménagement de littoral doit s'opérer dans un cadre juridique clair et précis, pour cela on trouve :

SNAT : le schéma national d'aménagement du territoire.

SDAT : le schéma directeur d'aménagement du territoire.

PAC : le plan d'aménagement côtier (pour délimiter l'espace littoral et identifier les différentes sources et formes de pollution et d'érosion).

PDAU : le plan directeur d'aménagement urbain (préservation des espaces naturels équilibré entre l'urbanisation et l'activité économique, il permet de localiser les zones de conflit d'usage).

POS : le plan d'occupation des sols permet d'intégrer la spécificité des lieux et protéger les espaces sensibles notamment par l'interdiction de construire.

### II.2.5.3 Sur le plan juridique : <sup>21</sup>

La loi littorale détermine les conditions d'utilisation et de mise en valeur des espaces terrestres et maritimes. En Algérie, on a

- Décret exécutif n°06-351 du 5 octobre 2006 fixant les conditions de réalisation des voies carrossables nouvelles parallèles au rivage
- Décret exécutif n° 07-206 du 30 Juin 2007 fixant les conditions et les modalités des constructions et des occupations du sol sur la bande littorale, de l'occupation des parties naturelles bordant les plages et de l'extension de la zone objet de *non aedificandi*.
- Décret exécutif n° 04-113 du 13 avril 2004 portant organisation, fonctionnement et missions du commissariat national du littoral
- Décret n° 09-114 du 7 avril 2009 fixant les conditions d'élaboration du Plan d'Aménagement Côtier, son contenu et les modalités de sa mise en œuvre
- Décret exécutif n° 06-424 du 22 novembre 2006 fixant la composition et le fonctionnement du conseil de coordination côtière
- Décret exécutif n° 04-273 du 2 septembre 2004 fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n°302-113 intitulé "Fonds national pour la protection du littoral et des zones côtières"

Cette législation interdit l'urbanisation sur une bande de territoire de cent (100) mètres de largeur, à partir du rivage et de trois cents (300) mètres en cas de fragilité de l'écosystème littoral.

La figure 38 présente la plage de Fouka en Algérie où la bande de cent mètres n'a pas été respectée malheureusement, ce qui entraîne l'anarchie totale.





**Figure 38 : Plage de Fouka, Tipaza (www.tipaza.typepad.fr)**

<sup>21</sup> Malika Kacemi, « *Protection et Valorisation du Littoral en Algérie : Législation et Instruments : Le Cas des Communes Littorales d'Oran* », Études caribéennes [En ligne], 20 Décembre 2011, Disponible sur : <http://etudescaribeennes.revues.org/5959>

**Ces lois ont pour but :**

- Préserver le patrimoine culturel mais aussi naturel de la zone littorale.
- Encourager de par l'implantation des activités économiques.
- Encourager la recherche et les découvertes en ce qui concerne les ressources littorales.
- mettre en place des lois qui interdisent l'empiétement sur des zones naturelles

**Conclusion**

Le littoral à des potentialités économiques que constituent des ressources essentielles pour les zones côtières.la préservation des usages liés à la mer et leur développement est une condition nécessaire à la vitalité du littoral. La cohabitation de ses usages pose certains problèmes, en particulier la dégradation possible de l'environnement.il Ya donc un véritable enjeu de faire cohabiter l'ensemble de ces activités. Cet enjeu est obligatoirement complété par celui de développement qui implique une préservation des espaces et des richesses naturelles. Pour atteindre cet objectif, la recherche des principales zones de conflit d'usage ainsi que l'harmonisation des différentes activités et leur complémentarité son nécessaire.

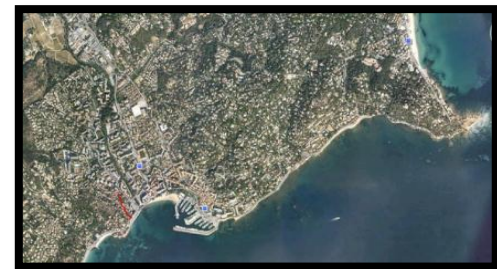
### III. Aménagements de front de mer

#### III.1 Présentation des d'exemples <sup>22</sup>

**Exemple 01** : Aménagement du Front de mer Saint maxime au Sud de France

##### Fiche technique du projet :

<u>Situation</u>	Située sur la Commune de Sainte-Maxime au Sud de France au niveau du Centre-ville.
<u>Type</u>	Aménagement du Front de mer de Saint Maxime
<u>Conception</u>	Cabinet Guillemin associé à l'Architecte Rémi Mattioli
<u>superficie</u>	10 Hectares
<u>Date</u>	De 2010 à octobre 2012
<u>Inauguration</u>	Le 02 avril 2013
<u>Objectifs</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Redonner des espaces de vie aux promeneurs, aux familles et aux enfants,</li> <li>- Valoriser l'attrait économique et touristique de cet espace,</li> <li>- Insuffler un vent de modernité sur une promenade aujourd'hui vieillissante</li> </ul>



**Probl**

##### ématiques

- et attrayante Problèmes liés au stationnement
- Nuisance sonore due à la circulation
- La surface du port ne satisfait plus au nombre des plaisanciers
- Vieillesse des infrastructures qui datent des années 1919 et ne reflètent plus à l'image qualitative d'une ville touristique

##### ➤ Idée du projet :

Dans ce projet, plusieurs éléments sont proposés dans le cadre de la réhabilitation et du réaménagement urbain du front de mer. On cite notamment :

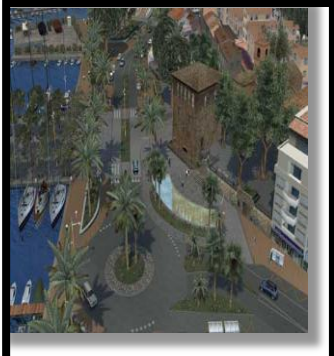


- Le remplacement du parking du port actuel par un autre sous-terrain enterré sur deux niveaux,
- La création d'une esplanade à la place du parking actuel,
- Le déplacement du théâtre de la mer avec l'installation de transats avec vue panoramique sur le golfe,

- La création de grandes zones piétonnières avec une trame verte.

➤ **Composition du projet :**

L'aménagement du front de mer sera réalisé par phase, selon les possibilités de financement de la commune. De nombreuses études réalisées avec le comité de pilotage ont permis d'affiner le projet qui part du parking du port en passant par le pont de Préconil, le Port, la place Victor Hugo, le Théâtre de la mer jusqu'à la place Louis Blanc. Le déroulement du projet s'effectue de la manière suivante :

**PHASE 01 :** Rénovation et mise en conformité du trottoir commerçant de la Promenade, l'entrée de la ville et les avenues Jean Jaurès et Georges Clemenceau

			
<p>Afin d'améliorer le confort Des promeneurs, Le trottoir Devant les commerces a Été élargi à 5 mètres. Les places de stationnement, Situées le long de la route, Ont été supprimées pour renforcer La sécurité routière</p>	<p>Une dalle végétalises Est créée en lieu et place Du parking du port. Un Giratoire remplacera le Carrefour actuel et Améliorera la sécurité des Piétons et des Automobilistes</p>	<p>Considérée comme l'une des plus belles artères De la commune, l'avenue Jean Jaurès devrait Encore s'embellir. Les passants qui L'emprunteront auront une perspective visuelle particulièrement dégagée sur La mer et réciproquement pour les personnes Installées sur la plage. Cela renforcera Le lien de proximité en centre- ville Et donnera une toute autre lumière À cet espace.</p>	

**PHASE 02 :** Aménagements de la place Victor Hugo, la place Louis Blanc et le Théâtre de la Mer



Requalification de la place Victor Hugo avec :

- Installation de revêtements de sol particulier, des aires de jeux pour enfants,
- Pose de jets d'eau (en circuit fermé),
- Diminution des nuisances sonores.



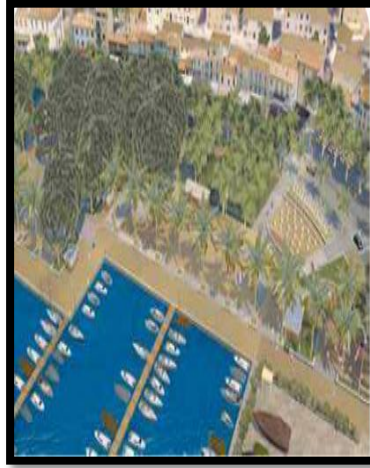
Réaménagement de la place Louis Blanc par :

- La création d'un véritable espace de respiration au cœur de la ville,
- Un aménagement paysagé sur plusieurs niveaux en légère dénivellation,
- La création de commerces, d'espaces verts, de jeux pour enfants...



Le Théâtre de la mer est un amphithéâtre à ciel ouvert avec vue sur la mer. Une grande place sera conservée pour accueillir des cérémonies patriotiques et des expositions à ciel ouvert.

**PHASE 03 : agrandissement du port**



L'agrandissement du port est une phase importante envisagée pour le projet. Cet agrandissement a permis d'apporter une première réponse à la demande croissante de places pour les plaisanciers. Il est important de préciser que l'agrandissement du port a permis également une redistribution des places afin d'accueillir des bateaux plus grands tout en se limitant à des tailles raisonnables 20 mètres .

**Conclusion :**

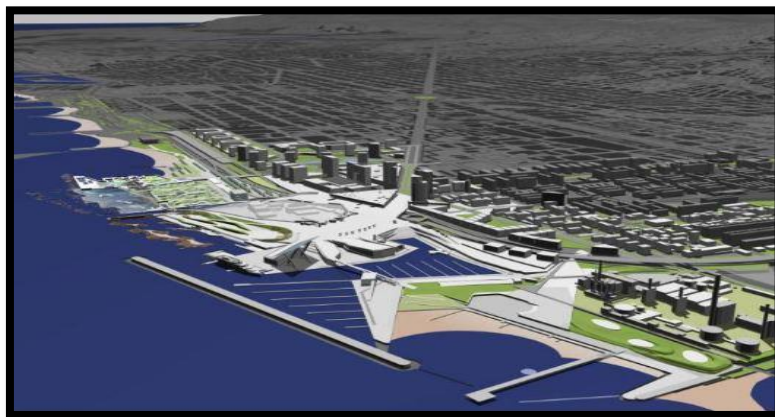
Ce projet avait pour but de revaloriser et de faire renaître le cachet maritime de la ville. Il a permis de répondre aux attentes des habitants et aux besoins de la ville en ce qui concerne son aspect touristique, économique et urbanistique

**Exemple 02 : Aménagement de Besós forum - Barcelone :****Fiche technique du projet :**

Situation	Située sur les communes de Barcelone et de Sant Adrià de Besòs.
Type	Aménagement du front de mer.
Superficie	216 hectares.
Date	De 2010 à octobre 2012.
Inauguration	Le 02 avril 2013.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Redonner des espaces de vie aux promeneurs, aux familles et aux enfants,</li> <li>- Valoriser l'attractivité économique et touristique de cet espace,</li> <li>- Insuffler un vent de modernité sur une promenade qui devient vieillissante</li> </ul>

**Définition du projet :**

Le projet Besós, d'une Superficie 216 ha, prévoit un aménagement continu le long du front de mer le reliant ainsi au reste de la côte Nord. Il implique la récupération de terrains et l'implantation d'équipements publics.



Composition du projet :

	<p style="text-align: center;"><b>Le zoo marin de Barcelone</b></p> <p>La construction d'une plate-forme de terrain pris sur la mer a permis de restaurer et de stabiliser la plage existante, ensuite de créer une ligne côtière naturelle à l'emplacement du futur zoo marin de Barcelone</p>
	<p style="text-align: center;"><b>La grande esplanade reliant la zone centrale au littoral</b></p> <p>Elle recouvre le périphérique littoral et la nouvelle station d'épuration en pente douce vers le parking côtier. Cette esplanade surplombe la nouvelle Marina. Elle est ombragée par des pergolas portant les panneaux photovoltaïques.</p>
	<p style="text-align: center;"><b>La marina de Sant Adira</b></p> <p>La marina a été implantée entre l'embouchure du Besós et l'avenue Primo. Les caractéristiques environnementales et paysagères prévues dans sa conception devraient réduire l'impact écologique habituellement associé aux ports de plaisance.</p>
	<p style="text-align: center;"><b>L'immeuble et la place du Forum :</b></p> <p>Édifice phare, avec une salle de réunion et un hall d'exposition, l'immeuble clôt l'agencement de la place, relie les bâtiments voisins et guide les visiteurs vers le front de mer.</p>

- **Conclusion :**

- ✓ La zone est devenue centrale, offrant de nombreux services et bénéficiant d'un Aménagement de grande qualité,
- ✓ L'aménagement a permis de moderniser l'équipement technique de la ville et de l'adapter aux multiples usages de la zone,

<sup>22</sup> MERZOUG, Ferhat, « *Pour une Revitalisation Urbain de l'interface ville-mer (cas de l'espace portuaire de Bejaia)* », Mémoire de Magister, Université Mentouri, Constantine, 02 juillet 2015

### III.1.1 Présentation du cas d'études

#### III.1.1.1 cas d'étude choisi

Notre choix s'est porté sur la ville de Cherchell, elle est l'une des plus anciennes villes d'Algérie, avec une beauté naturelle, et une richesse artistique qui lui offre un cachet spécifique. Plusieurs civilisations sont passées par cette ville, commençant par les phéniciens, les romains, les grecs, les turques et les français.



Figure 39 Image de port de Cherchell. ([www.fr.africataime.com](http://www.fr.africataime.com))

#### III.1.1.2 Motivation du choix

On a choisi cette ville pour :

- Ses paysages et sites exceptionnels : Plages, Baies, Falaises, Mer et Criques  
Abondance de l'eau et caractère verdoyant exceptionnel (Forêts et montagnes), vestiges archéologiques.
- Cette ville littorale est caractérisée aussi par une richesse au niveau de l'habitat et ses typologies (soit collectif ou individuel, précolonial, colonial, postcolonial).
- Le site qui est difficile entouré au nord par la mer (3 KM de cote), au sud par la montagne, le forêt et la zone militaire, à l'ouest par des terrains à haute valeur agricole et à l'est par la ZET (zone a expansion touristique).
- La disponibilité de documentation sur cette ville.

### III.1.2 Présentation de la ville de CHERCHELL

#### III.1.2.1 Situation géographique

A. Echelle territoriale :

Cherchell est une ville côtière de la mer Méditerranée avec une bande côtière de 26, 56Km, située dans la région Nord du centre Algérien à environ 90 km à l'ouest d'Alger, à 20 km à l'ouest de Tipaza et à 90 km à l'est de Ténès et à 73 km au nord de la ville du Khemis Miliana.





Figure 40 la situation de la ville au l'est Algérienne (photo de Google Earth modifiée)

**B. A l'échelle locale**

-la commune de Cherchell est comprise entre : le **Cap de Chenoua** et celui de **Ténès**, et s'étale sur une surface de 130Km<sup>2</sup>, elle est limitée comme suit

- Au Nord : par la **mer Méditerranée**.
- Au Sud : par les communes **Menaceur** et **Sidi Amer**.
- A l'Est : par la commune de **Tipaza**.
- A l'Ouest : par la commune de **Sidi Ghilès**.



Figure 41 Situation de Cherchell par rapport à la ville de Tipaza (Google Earth)

### III.1.2.2 Accessibilité :

La ville est traversée de l'Est à Ouest par un axe routier d'importance régionale qui est la route nationale N°11 (R.N11), qui relie toute l'armature urbaine des villes de la côte ouest d'Alger, et autres voies de communication qui sont le chemin wilaya CW109 et 103 assurant la liaison de Cherchell aux villes intérieures de la même région, (Blida, Médéa et Miliana). Et prochainement par la voie express qui relie Alger et Cherchell.



Figure 42 : Accessibilité de la ville du Cherchell. (Photo de Google Earth modifiée)

### III.1.2.3 Détermination de périmètre urbain

La ville de CHERCHELL est dans une phase de croissance démographique rapide, ce qui a provoqué une densification extrême, elle tend à s'accroître tout en négligeant son histoire, et se développe anarchiquement en perdant sa notion d'échelle et de hiérarchie entre les différentes composantes de la ville.

Le périmètre urbain de la ville de Cherchell se compose de :

- Noyau historique.
- les nouvelles extensions à l'est et à l'ouest.
- les agglomérations spontanées (plateau sud et Borj el Ghoula).



Figure 43 : Le périmètre urbain de la ville. (Photo de Google Earth modifiée)



Figure 44 : Les limites de la ville de Cherchell (photo de Google Earth modifiée)

### III.1.2.4 Mobilité urbaine de la ville

Les voies mécaniques :

La route nationale RN 11 : C'est le seul axe structurant la ville de Cherchell. Elle subit une forte circulation automobile.

Les voies secondaires : le flux diminue dans les voies secondaires, surtout la voie qui mène vers l'académie militaire.

Boulevard de front de mer : On remarque un manque d'animation sur la voie au front de mer.

Les voies piétonnes : La ville de Cherchell est caractérisée par un flux piéton moyen, soit en forme de trottoirs (la RN 11 et le voie animée de commerce), ou voie piétonnes (comme la

placette), ou sous forme de percée (au côté de port). Les voies secondaires sont caractérisées par une circulation piétonne moyenne (ça dépend de la présence du commerce).

Les espaces de stationnement : Généralement, on remarque l'absence des espaces de stationnement, surtout sur les voies animées (commerces, marché,.....). Sauf les voies qui mènent vers le port, on remarque la présence des aires de stationnement même si ces voies ne sont pas animées.



Figure 45 : la mobilité urbaine de la ville du Cherchell (photo de Google Earth modifiée)

### III.1.3 Bref aperçu sur le plan architectural et urbanisme de la ville de Cherchell :

**Objectif :** l'analyse historique constituera une phase importante du projet, elle nous permettra de comprendre le non urbanisation à travers l'évolution urbaine et architecturale de Cherchell et essayer de résoudre cette problématique.

#### Introduction

Il serait vain de se détourner du passé pour ne penser qu'à l'avenir, c'est une illusion dangereuse de croire qu'il y ait même là une possibilité. « **L'opposition entre l'avenir et le passé est absurde, l'avenir ne nous apporte rien, ne nous donne rien, c'est nous qui, pour le construire, devons tout lui donner, lui donner notre vie elle-même** »

(Introduction à la planification urbaine Jean Claude Lacazer).

**1-Période phénicienne (4 siècle av-J-C) :**

Les phéniciens installèrent des comptoirs sur toute la cote septentrionale de l'Afrique.4 Cherchell comme site littoral présentait une disposition qui attira les navigateurs phéniciens.

Critère de choix du site pour les phéniciens :

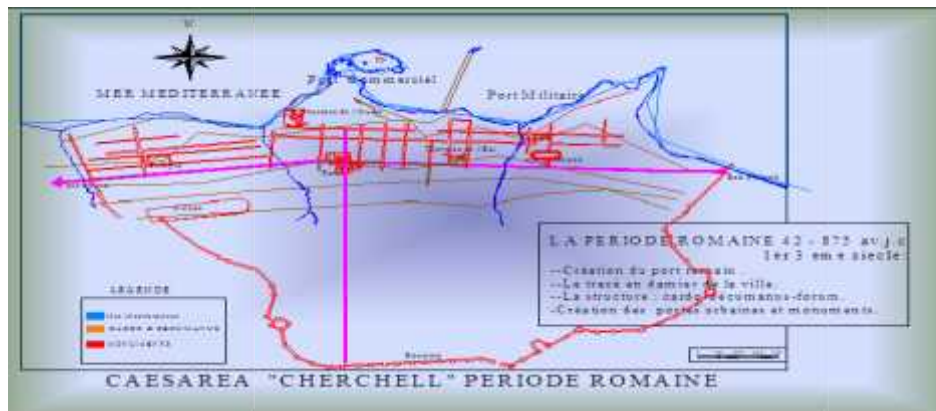
- 1-position avancée de l'îlot.
- 2-sa liaison avec la mer.
- 3-site holographique ; montagne et collines verdoyantes.
- 4-un port naturel favorisant les échanges commerciaux.
- 5-site hydrographique : la mer et les cours d'eau.



**Figure 46 Période phénicienne (Bennoui .B/Bourenane .A/Tarrzaali.S/Tebbiche.y ,2006)**

**2-Période romaine (1<sup>er</sup> - 6<sup>me</sup> siècle) :** Caésarea, comme toute grande ville de l'empire romain fut d'ôtée de plusieurs édifices d'une grande valeur on a :

- Création du port romain.
- Le tracé en damier de la ville.
- La structure : cardo-documanus-forum.
- Création des portes urbaines et monuments.
- Création des cirques.



**Figure 47 Période romaine (Bennoui .B/Bourenane .A/Tarrzaali.S/Tebbiche.y ,2006)**

### 3-Période médiévale (15<sup>eme</sup> siècle) :

- Cette époque a connu la destruction de l'ancienne ville par un séisme.
- La ville de Cherchell tomba sous le contrôle des turcs d'Alger, une forteresse fut alors élevée en 1518, au nord de l'actuelle place d'arme.
- l'installation des familles maures chassé d'Andalousie qui vont développer le domaine industriel et de l'agriculture
- redonnons au port son souffle ancien.

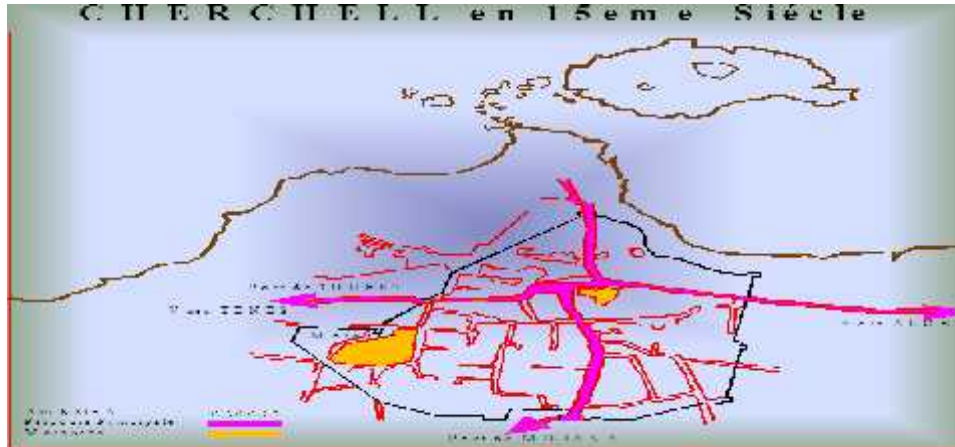


Figure 48 Période médiévale (Bennoui .B/Bourenane .A/Tarrzaali.S/Tebbiche.y ,2006)

### 4- Période Andalous - Turque (15<sup>eme</sup> -18<sup>eme</sup> siècle) :

- Réutilisation de l'ancienne structure romaine et les mêmes matériaux.
- préservation de la trame régulière et planifiée plus l'insertion d'une autre organique et spontanée qui suit une hiérarchie des espaces dictée par la hiérarchie des voies, la rue donne un tissu de rive et la ruelle donne un tissu d'implantation et l'impasse génère un tissu intérieur.

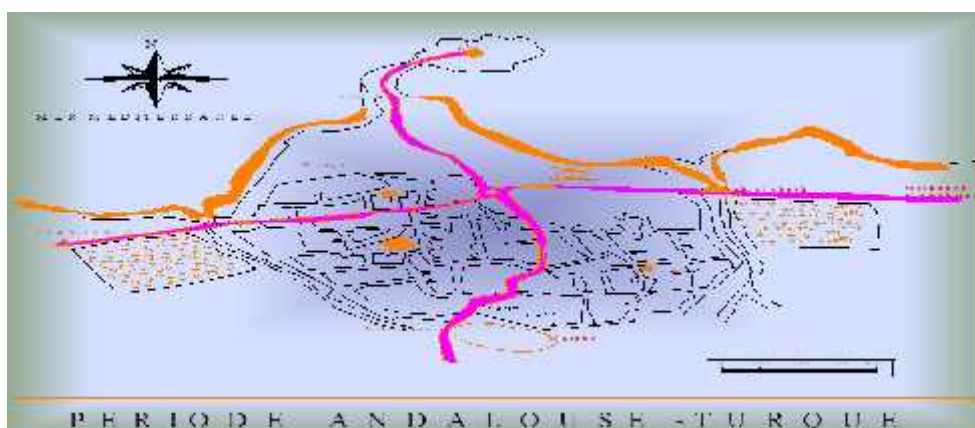


Figure 49 Période Andalous - Turque (Bennoui .B/Bourenane .A/Tarrzaali.S/Tebbiche.y ,2006)

## 5- période coloniale :

La ville a connu une double croissance :

Linéaire suivant l'axe structurant (Decumanus) Est vers l'Ouest et Polaire au Sud dépassant l'enceinte en gardant sa forme, jusqu'au relief accidenté.

La figure suivante présente la ville de Cherchell en période coloniale.

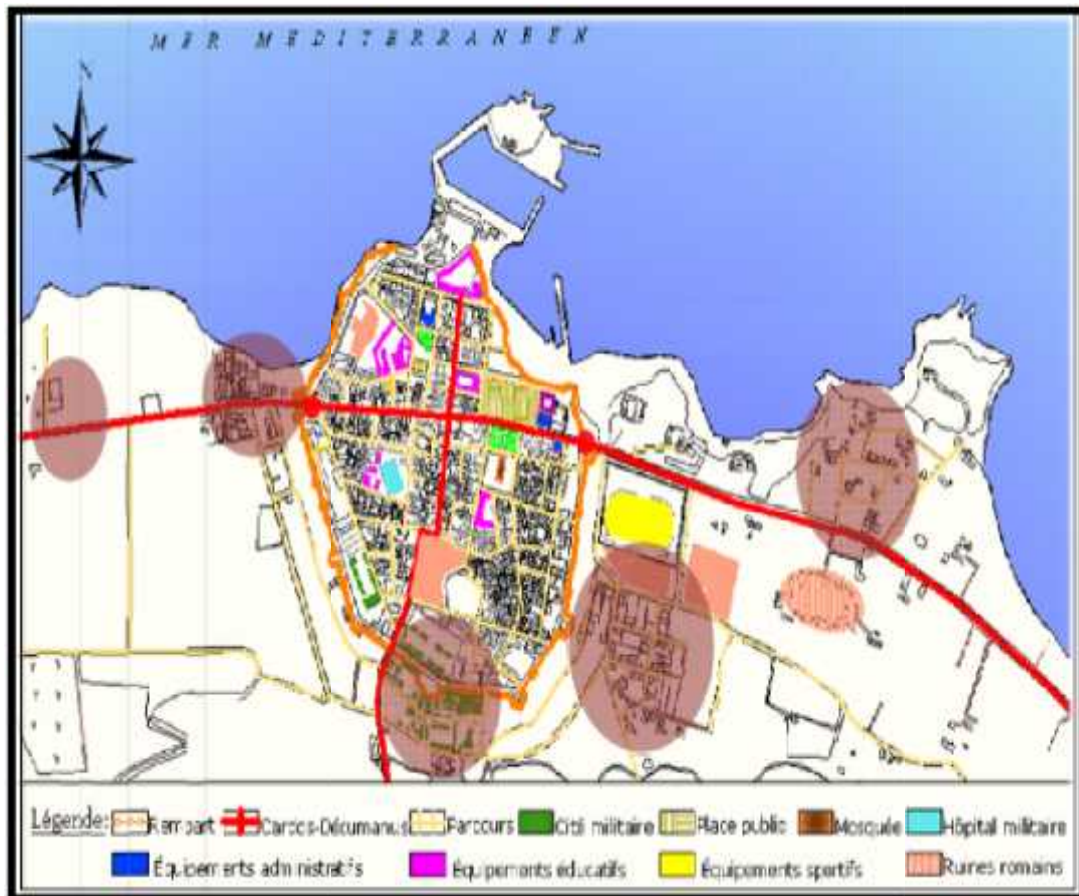


Figure 50 la ville en période coloniale (Bennoui .B/Bourenane .A/Tarrzaali.S/Tebbiche.y ,2006)

## 6 L'époque post coloniale :

Après l'indépendance, Cherchell et à l'instar des autres villes Algériennes, particulier les petites et les moyennes villes, a connu deux sous périodes dans cette période post coloniale une sous période de 1962 jusqu'à 1985 et une sous période de 1985 jusqu'à nos jour.

### Du 1962 jusqu'à 1985

Dans cette période Cherchell, a connu une stagnation sur le plan du développement urbain à l'exception de quelque projet

### Du 1985 jusqu'à nos jours

- Dans cette période Cherchell a connu une urbanisation multiforme multidirectionnelle
- L'apparition de la nouvelle extension spontanée dans des sites vierges.
- Ces extensions qui sont mené de manière planifié et des extensions menées de manière spontanée.
- Actuellement la ville de Cherchell se déploie le long de l'axe RN11 qui est devenu les générateurs de sa croissance vers l'ouest.

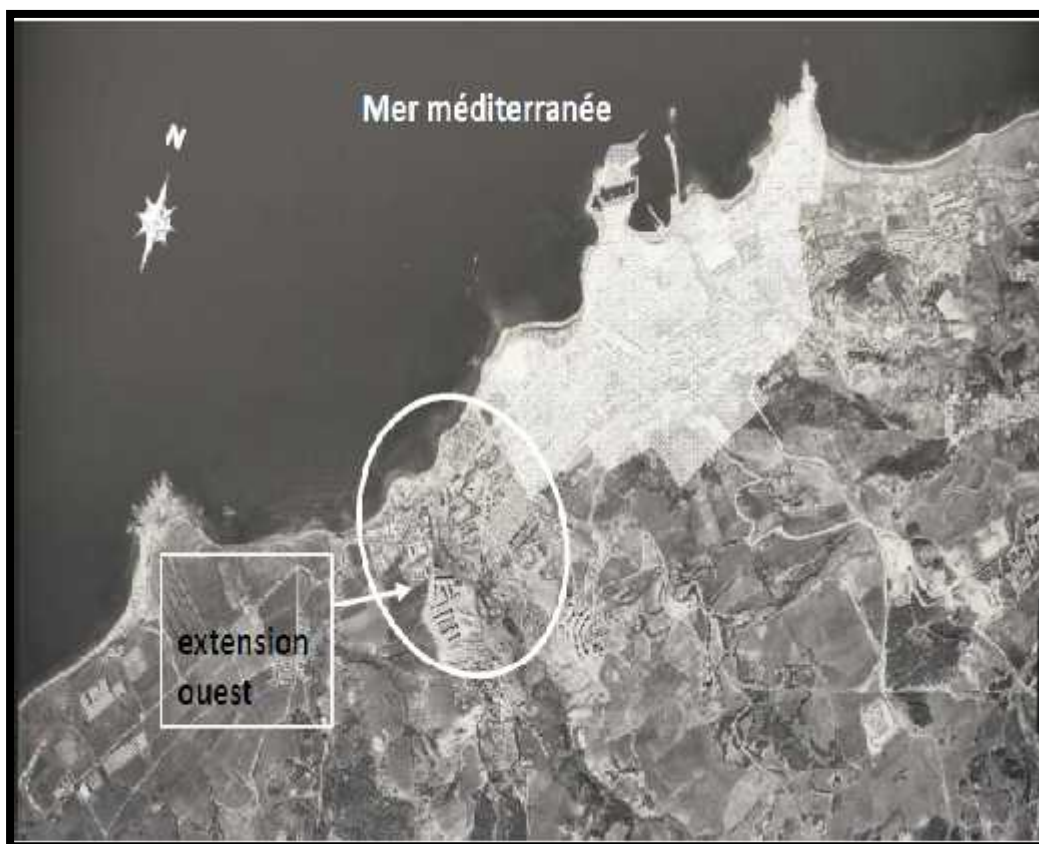


Figure 51 : Cherchell après 1980, une extension linéaire vers l'ouest vu les obstacles naturel et artificiel infranchissable (photo de Google Earth modifiée)

#### III.1.4 héritages historiques et culturels de la ville de Cherchell :

- La civilisation romaine domine cet héritage.
- La cathédrale Saint-Paul devient la mosquée El Rahmane.





**Figure 52 mosquées El Rahmane à Cherchell (www.alamy.com)**

- Au centre de la ville, la place des Martyrs est construite à l'endroit de l'ancien forum romain.
- Le musée d'archéologie donne sur cette place. Il abrite des sculptures antiques exceptionnelles (au centre)



**Figure 53 la placette de Cherchell (www.mapio.net)**

- les anciens thermes de l'ouest sont assez abîmés ; il ne reste que des murs et des colonnades.



fr)

-Le théâtre (*au centre et à droite*), très ancien.



**Figure 55 le théâtre (www.fr.wikipidya.org)**

-Existence des ponts et viaducs (aqueducs).



**Figure 56 ponts et viaducs de Cherchell (www.tipaza.typepad.fr)**

### **Synthèse :**

La ville de Cherchell débute son évolution depuis son noyau historique, à l'époque arabo - musulman, en une croissance polaire et continue. Mais ce développement a dû changer de mode et est devenu parallèlement à la mer dès que le tissu urbain a rencontré des barrières qui sont :

La cote au Nord- Ouest, et le relief montagneux au Sud-est .A ces éléments morphologiques s'ajoute la barrière artificielle de la caserne militaire au Sud- Est  
- les grands ensembles de l'habitat collectifs sont localisé à l'ouest de la ville de Cherchell et tous ce qui est habitat individuelle c'est localisé à l'est.

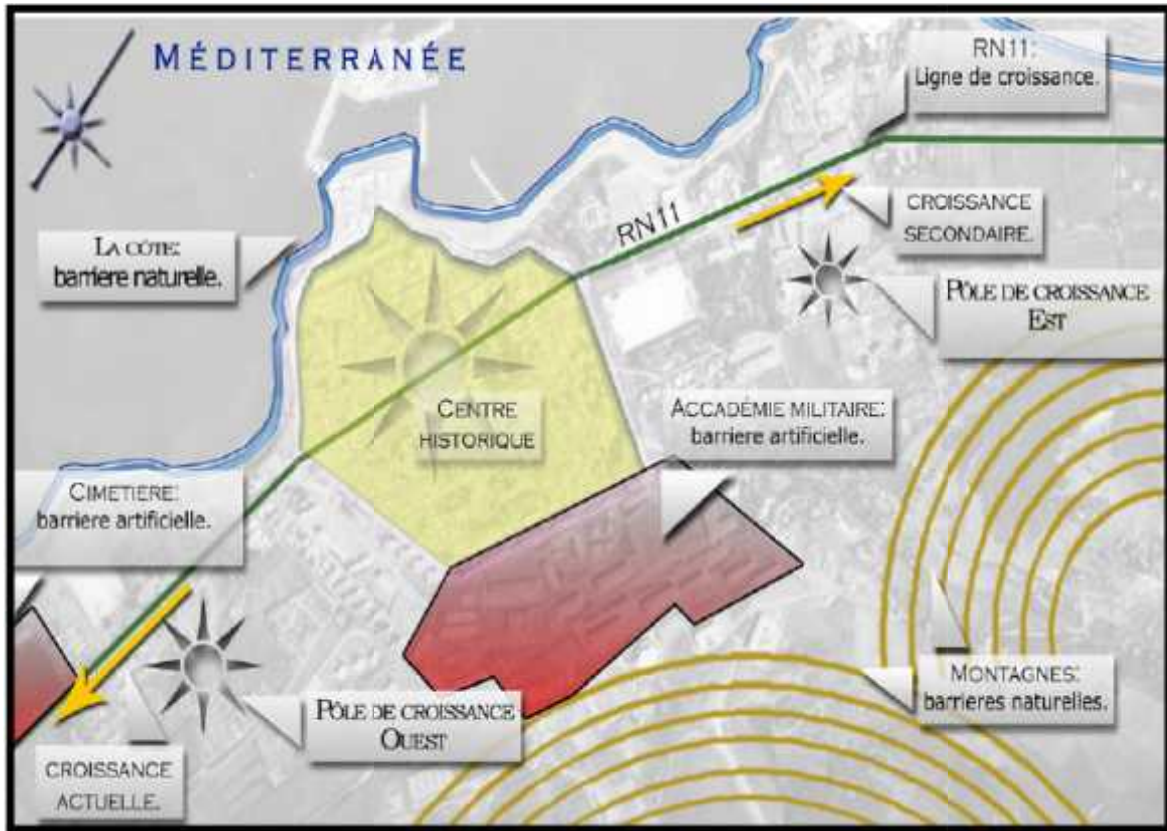


Figure 57 Schéma historico morphologique (Bennoui .B/Bourenane .A/Tarrzaali.S/Tebbiche.y ,2006)

### III.1.5 Présentation de la ville sur le plan naturel

#### III.1.5. 1. Topographie du site :

La ville de CHERCHELL est implantée sur la partie basse du territoire, qui est légèrement accidentée, le reste du territoire est en majorité très accidenté, faisant partie du complexe montagneux de l'atlas tellien, cette topographie a fait de CHERCHELL un lieu a étage ou on peut distinguer trois niveaux d'implantation :



Figure 58 montagnes de la ville de Cherchell (www.tipaza.typepad.fr)

La ville basse dans la zone inférieure à 10%.  
 La ville de transition dont la pente varie entre 10% et 15%.  
 La ville haute dont la pente varie entre 15% et 20%.  
 Ce site montagneux engendre quelques replats allongés  
 Telle que la vallée de l'oued el hachem.

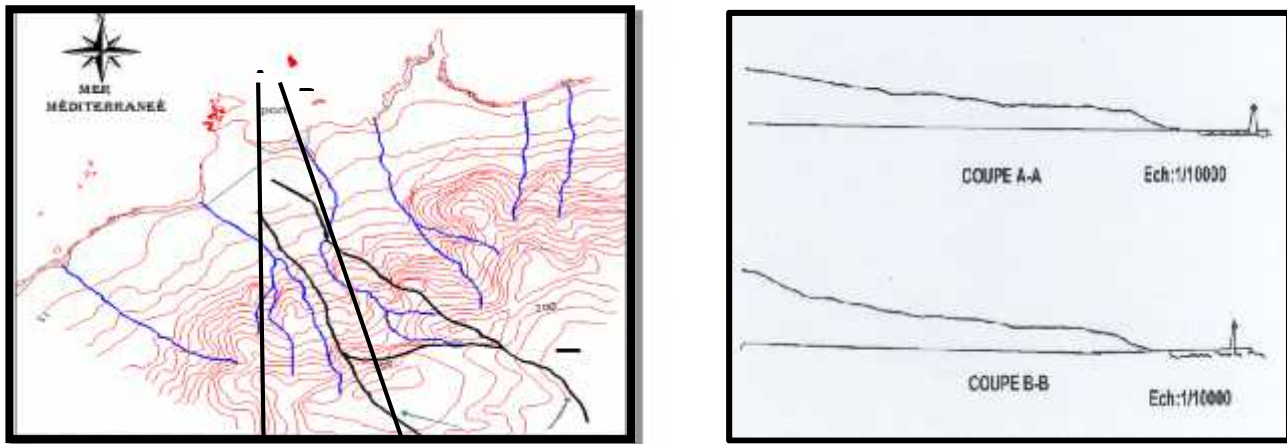


Figure59 : Topographie de la zone de Cherchell (Bellaundja.H/Mahjoub .A 2011)

### III.1.5. 2 Données climatiques :

#### a. Température et pluviométrie :

Le climat de CHERCHELL est Méditerranéen tempéré par un hiver doux et un été relativement chaud. Du fait, la décroissance de précipitation d'Est en Ouest est très nette de 635 mm. Cette région appartient encore à la zone relativement humide. Ces pluies relativement importantes tombent essentiellement en 8 mois, d'Octobre à Mai, avec un maximum en Décembre et Janvier. L'été est pratiquement sec.

**b.L'humidité:** La ville de Cherchell est caractérisée par un taux d'humidité élevé, il varient entre 40.8 et 94 .

**c. Les vents :** Ceux qui dominent en période d'hiver sont des vents d'orientation Nord-Ouest qu'il amène une certaine douceur aux températures, les vents d'Est et nord sont dominant en période d'été, ils rafraichissent le climat. Le sirocco se manifeste 14 jours / an en moyenne pendant la période estivale juillet et Août.

A Cherchell l'intensité du vent est assez forte sur la façade maritime. Les vents dominants de direction Nord- Ouest en hiver et Nord Est en été.

**d. sismicité :** Cherchell est classée d'après le RPA 2003 en zone sismique II caractérisé par la possibilité d'un mouvement sismique moyen, donc l'application de la réglementation en vigueur qui prescrit la construction parasismique est indispensable, ainsi que les procédés constructifs à la consolidation tendant à résister aux effets dus aux Séismes

### III.1.7 sur le plan culturel

**Les activités artisanales :** La ville de Cherchell possède une grande tradition dans la confection des tapis traditionnels et autres produits artisanaux tel que les Dentelles, Broderies et tissage de la soie.

### III.1.8 Sur le plan social

La population de Cherchell habite en majorité dans l'agglomération du chef-lieu de la commune (ville historique) avec un taux de 59,4%.

Seulement 33.6 % de cette population vit dans un ensemble d'agglomérations secondaires qui n'atteignent pas cependant le rang d'agglomérations urbaines car leur nombre de population étant inférieur à 5000 habitants.

Toutefois, certaines de ces agglomérations sont appelées à évoluer vers le stade urbain car durant la dernière décennie (1987- 1998), ces espaces agglomérés ont connue l'essentielle de la croissance démographique.

Le reste de la population (environ 7 %) occupe des zones éparses.

## CONCLUSION

Après la lecture effectuée sur la ville de Cherchell à travers les différentes échelles on a pu constater ce qui suit :

Malgré l'existence d'un potentiel culturel et touristique aussi riche que diversifié ainsi qu'un patrimoine indéniable pour le développement de la ville et de son territoire, la ville n'a pas pu développer son attractivité touristique et reste timide dans son évolution et cela à cause de l'anarchie qui règne et la mauvaise gestion de l'autorité publique concerné.

L'objectif de notre travail est de mettre en valeur ce potentiel à travers un projet d'aménagement qui répond à la problématique posé afin de renforcer l'attractivité de la ville et mettre en valeur sa vocation touristique.

